

DIAGNOSTIC TERRITORIAL 2015
DRAC AQUITAINE

I. les enjeux territoriaux :

1) le territoire

A. Caractéristiques clés

- 1ère caractéristique : l'Aquitaine, une région de patrimoine.

L'Aquitaine compte 2800 monuments historiques protégés dont plusieurs inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco (Vallée de la Vézère dont Lascaux, Bordeaux – Port de la Lune, fort de Blaye, juridiction de St Emilion) ou candidats à l'être (Phare de Cordouan). Le patrimoine archéologique est considérable, notamment en Dordogne.

→ ***Après la fusion, ce sera la première région patrimoniale hors Ile-de-France (5 200 monuments protégés), avec deux points forts : la préhistoire et l'art roman***

- 2ème caractéristique : l'Aquitaine compte une métropole dynamique : Bordeaux Métropole (27 communes, 750 000 habitants)

Elle assume son rôle de capitale régionale culturellement attractive, notamment par la mise en valeur de son patrimoine, un opéra national (opéra, musique danse et chœur), un Centre dramatique national, un centre de développement chorégraphique, une bibliothèque classée (la plus importante après la BnF).

→ ***La deuxième agglomération sera celle de Limoges, loin derrière avec 230 000 hab. et Poitiers (140 000) ne vient qu'en 4ème position après Pau (145 000).***

- 3ème caractéristique : la région Aquitaine est vaste, peu densément peuplée et ne possède que peu d'institutions culturelles majeures dans le reste du territoire (scène nationale de Bayonne, Centre Chorégraphique National de Biarritz, Pôle National des arts du Cirque de Boulazac, une scène de musique actuelle par département hormis les quatre de la Métropole).

→ ***Si le Limousin est proche de l'Aquitaine de ce point de vue, Poitou-Charentes est en revanche dotée d'un réseau très complet de structures labellisées qui maille le territoire de façon équilibrée.***

- 4ème caractéristique : des pôles urbains secondaires limités aux préfectures

Hormis les Pyrénées Atlantiques et leurs deux grands pôles urbains (Pau avec 145 000 hab. et l'ensemble Bayonne-Anglet-Biarritz avec 130 000 habitants), le réseau des villes moyennes est limité (Périgueux, 74 000 hab., Agen, 80 000, Mont-de-Marsan, 56 000).

Dès lors, les interventions du conseil régional et des conseils départementaux sont déterminantes dans l'aménagement culturel du territoire, soit directement portées par les services (Landes, Lot-et-Garonne), soit conduites par des agences : OARA et ECLA pour la Région, IDDAC en Gironde et ACDP en Dordogne.

→ ***Cette dimension rurale avec des zones blanches où le soutien à la vie culturelle passe par une nécessaire proximité des services de l'Etat est commune avec le Limousin. Poitou-Charentes possède un réseau de villes moyennes plus dense.***

B. Forces et faiblesses

Forces:

- Un potentiel important autour de la préhistoire et l'archéologie

Le potentiel archéologique de la région Aquitaine est de première importance nationale et internationale, avec des sites préhistoriques majeurs, dont de nombreuses grottes ornées. C'est sur ce territoire principalement que s'est forgée l'histoire de la discipline. L'ensemble des sites aujourd'hui identifiés représente 27 536 entités.

A ce fort potentiel répond un contexte universitaire et scientifique très favorable : 2 masters recherche et un master pro d'archéologie, dans lesquels sont impliqués l'Etat – MCC-DRAC-SRA, l'opérateur public INRAP, les services de collectivités et les sociétés agréées ; existence du LABEX LaScArBx (Laboratoire des Sciences Archéologiques de Bordeaux) et de l'UMS Archeovision – archeotransfert, spécialisée dans la numérisation 3D et le stockage de ces relevés numériques à des fins d'études, de conservation et de valorisation du patrimoine.

- Un enseignement supérieur culture développé

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage

Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse

Ecole Supérieure de Théâtre (adossée au Centre Dramatique National – TNBA)

Ecoles Supérieures d'Art à Bordeaux, Pau, Biarritz

- Un patrimoine monumental et architectural de première qualité

Si Bordeaux est à elle seule un musée de l'architecture à ciel ouvert, les ensembles urbains patrimoniaux prestigieux jalonnent la région (cité Frugès de Le Corbusier à Pessac, premier secteur sauvegardé de France à Sarlat, innombrables bastides...). Cet intérêt pour l'architecture s'étend à la période contemporaine (Arc-en-Rêve, centre d'architecture unique en France ; biennale d'architecture Agora à Bordeaux).

→ ***Ces atouts culturels de l'Aquitaine viennent en complémentarité du Limousin et de Poitou-Charentes (la seule école d'architecture sera à Bordeaux ; le potentiel scientifique des universités de Bordeaux n'a pas d'équivalent) ou en renfort (Ecole Nationale Supérieure d'Arts à Limoges ; Centre d'enseignement supérieur musique et danse de Poitiers)***

Faiblesses :

- Une surface financière limitée des collectivités territoriales pour développer une politique culturelle ambitieuse. Le faible potentiel fiscal des conseils départementaux et la baisse des dotations de l'Etat peuvent entraîner, comme dans certaines villes après les élections municipales, une baisse de l'implication des agences départementales.

- Le budget opérationnel de programme 131 « création artistique » est faible en Aquitaine – en tout cas lourdement obéré par le poids de la subvention de fonctionnement à l'opéra national de Bordeaux (30% du BOP). Cette faiblesse est partiellement compensée par une aide directe aux activités d'éducation artistique et culturelle des structures et des compagnies sur le programme 224 « transmission et démocratisation de la culture ». Mais globalement le soutien à la création, notamment à l'émergence est faible faute de marge de redéploiement des crédits.

- Cette faiblesse structurelle du budget de la Drac Aquitaine n'est pas compensée par d'autres financements et la vie culturelle (y compris dans sa dimension emploi artistique et économie du spectacle vivant) souffre de l'insuffisance des moyens de production et des lieux de diffusion : on constate beaucoup de vitalité en émergence mais peu d'aboutissement sur le territoire (seulement 7 compagnies conventionnées)

- L'Aquitaine compte une grande variété de musées municipaux bénéficiant de l'appellation « Musée de France », mais sur les 52 répertoriés, 13 sont fermés.

- L'art contemporain ne bénéficie que de deux structures d'importance basées à Bordeaux, le CAPC et le FRAC, ce dernier rayonnant sur l'ensemble de la région comme c'est sa mission. Le reste du territoire est irrigué de micro-projets, souvent de grande qualité mais fragiles.

→ ***L'Aquitaine est en pleine opposition avec Poitou-Charentes où le programme 131 est bien doté en faveur de structures labellisées et où le réseau des musées est remarquablement organisé avec un portail numérique commun (Aliénor). Le Limousin, souvent en dernier rang vu sa taille, sera en revanche le géant de la future région pour les arts plastiques.***

C. Les grands projets structurants

Lascaux 4

Le Centre International d'Art Pariétal, qui présentera le fac-similé complet de la grotte originale, est un chantier de 50 M€ sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, cofinancé par la Région (16,6 M€) et l'Etat (4 M€). Des financements européens sont également mobilisés. De 300 à 400 000 visiteurs attendus.

La construction de la MECA

La Maison de l'Economie Créative en Aquitaine, près de la gare Saint-Jean dans la zone OIN Euratlantique, est le grand projet d'investissement culturel de la Région. Le bâtiment abritera les deux agences artistiques régionales (OARA pour le spectacle vivant et ECLA pour le livre et le cinéma), ainsi que les nouveaux locaux du FRAC. Le coût total est de 56 M€. La part du FRAC est de 17 M€, dont 4 M€ sont pris en charge par l'État.

Le contrat de filière du livre.

L'accord cadre sur la filière du livre en Aquitaine signé entre le MCC, le Conseil régional et le Centre National du Livre (CNL) va servir d'armature pour enrichir la politique du livre (soutien aux entreprises, aides à la création et à la médiation) et pour renforcer les logiques d'interaction entre les différentes activités professionnelles. 1,65 M€ seront mobilisés sur 3 ans (825 k€ de la Région, 525 k€ de la Drac, 300 k€ du CNL).

La révision du secteur sauvegardé de Bordeaux.

Le Plan de sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) a été mis en révision en 2011 et confié au cabinet Lavigne sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat. Il concerne 4 000 immeubles, les décors intérieurs sont également concernés. Il s'agit d'actualiser les protections tout en permettant au secteur de rester un lieu de vie.

La commande publique Garonne

En 2015, la DRAC va poursuivre avec la Métropole, le programme de commandes publiques du tramway de Bordeaux et engagera le programme « Garonne ». Sur le thème « réinventer le fleuve », la Métropole réserve une enveloppe de 8 M€ pour l'installation d'oeuvres monumentales confiées à 13 artistes différents.

Les ambitions de Pau

La nouvelle municipalité issue des élections d'avril 2014 affiche des ambitions en matière d'investissement dans les structures culturelles qui en effet ne sont pas, à l'exception de la médiathèque à la hauteur d'une agglomération de 145 000 hab. Déménagement de l'école supérieure d'arts, aménagement de nouvelles réserves pour le musée, construction d'une salle de spectacle multidisciplinaire ...

Aquitaine Cultures connectées

Le numérique constitue le volet principal de la coopération avec la Région dans le cadre du CPER. Des évolutions importantes pour l'avenir de la filière se dessinent. Ainsi, l'année 2014 aura vu la Banque numérique du savoir en Aquitaine (BNSA) intégrer le site Aquitaine Culture connectées (ACC) dans le cadre du soutien au développement de l'économie créative sur le territoire. Cette évolution conduira l'action de la DRAC en 2015 vers plus de mise en valeur et d'éditorialisation que la numérisation des fonds documentaires. Les priorités iront vers :

- la filière 3D en lien avec des laboratoires et l'université de Bordeaux,
- les musées numériques,
- et l'EAC.

2) La gouvernance locale

L'action de la DRAC s'exerce à la fois sous les formes :

- de la **prescription** : application des codes du patrimoine et de l'urbanisme, du code du travail pour les entrepreneurs de spectacles, du prix unique du livre, respect du cahier des charges des structures labellisées, contrôle scientifique et technique sur les travaux de restauration des monuments historiques et sur les fouilles archéologiques,
- du **conseil** : aide à la décision des maîtres d'ouvrage, voire assistance à la maîtrise d'ouvrage, expertise dans tous les champs de compétence du MCC-DRAC-SRA
- du **partage** : co-construction d'une politique culturelle, voix délibérative ou consultative dans les conseils d'administration ou comités de pilotage, capacité à mobiliser des financements croisés, contractualisation et conventionnement avec les collectivités locales et/ou les partenaires culturels.

Ces trois formes d'action sont étroitement liées. Il est très rare que la prescription soit un simple rappel réglementaire ou juridique et elle s'accompagne systématiquement de conseil (pédagogie, acceptation sociale de la contrainte) et de partage, notamment financier (subvention aux travaux MH et prise en charge du surcoût pour qu'ils soient effectués dans les règles de l'art, aide à la création pour assumer la prise de risque artistique).

Zoom sur le dialogue social

Deux organisations syndicales sont présentes à la DRAC :

- l'UNSA
- SNAC-FO

Elles disposent chacune de deux sièges pour les titulaires et deux sièges pour les suppléants.

Un conseiller de prévention et un assistant de prévention pour le site de Bordeaux ont été nommés pour une période de deux ans le 1^{er} février 2015, après une période d'interruption d'un an, dûe à des mutations des agents en charge de cette fonction.

Dans chaque Unité territoriale de la DRAC (les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine), un assistant de prévention est également nommé pour une période de deux ans.

3 CHSCT et 3 CT sont organisés par an à minima à la DRAC.

Aux côtés des représentants de l'administration, sont conviés à participer aux CHSCT, les représentants du personnel titulaires et suppléants, le conseiller et les assistants de prévention, les médecins de prévention, les assistantes sociales, l'Inspecteur sécurité et santé au travail et un représentants des services de la préfecture présents sur le site de la DRAC à Bordeaux.

Pour le dialogue social externe, la DRAC rencontre en temps que de besoin les organisations représentative comme le Syndéac. Lors de la mobilisation des intermittents de juin 2014, la Drac a gardé de bonnes relations avec la coordination et a même ouvert ses portes pour la réunion de cette coordination.

II L'organisation actuelle

3) Organisation de la DRAC Aquitaine

La DRAC a son siège dans le centre ville de Bordeaux au couvent des Annonciades. Il abrite également le STAP de la Gironde.

L'Aquitaine compte également 4 autres STAP dont celui des Pyrénées Atlantiques qui est divisée en 2 implantations : Pau et Bayonne.

Compte tenu de la taille de la région, les rencontres des acteurs culturels sur leurs terrain sont chronophages. Il faut deux heures et demi pour se rendre de Bordeaux à Pau.

A. Enjeux de politique publique

Les priorités de la DRAC portent sur :

- l'éducation artistique et culturelle et notamment l'éducation à l'image et aux médias
- la politique en faveur des territoires prioritaire (politique de la ville et couverture des zones blanches)
- la préservation du patrimoine
- le livre et la lecture
- le numérique
- les industries culturelles et créatives

B. Organisation

Les relations avec les préfets de départements sont régulières. Au début de chaque année, la programmation des monuments historiques est présentée à chacun des 5 préfets de département. Les relations avec le Sgar sont bonnes. La participation de la DRAC aux CAR et pré-car est régulière.

La culture étant un domaine partagé avec les collectivités, la DRAC se félicite de travailler particulièrement bien avec l'ensemble des collectivités en Aquitaine notamment avec le Conseil régional et ses agences notamment :

- pour le contrat de filière Livre, un comité de répartition des aides est mis en place avec notamment ECLA l'agence régionale pour le livre et le cinéma
- le comité de experts théâtre comprend l' OARA, agence du spectacle vivant de la région
- Aquitaine Cultures Connectées ou le comité des adhérents est animé conjointement Etat-Région

La collaboration avec les Conseils départements est également excellente.

Pour toutes les disciplines, les agents de la Drac sont sollicités par les collectivités pour participer à des jury de recrutement ou des comités techniques de projets.

Elle passe également des conventions avec les territoires (CLEA, Contrats territoires lecture...) et notamment avec le conseil départemental des Landes pour un contrat de développement culturel.

La DRAC participe également aux comité de pilotage des différents territoires de la politique de la ville et sur l'éducation artistique et culturelle.

C. Forces et faiblesses sur les principales missions : fragilité de la proximité

Au total, on a pu dénombrer une soixantaine d'instances où la Drac est présente aux côtés d'autres services de l'Etat, nationaux ou déconcentrés, et des collectivités territoriales. Cette multiplication est inévitable. En effet, tous les dispositifs de soutien à la culture font l'objet d'une concertation intense et régulière avec les collectivités.

Si la DRAC est effectivement porteuse d'une stratégie nationale définie par la Ministre, elle est aussi attendue sur le terrain pour donner à ces politiques culturelles une traduction concrète. La présence physique auprès des élus et des acteurs de la culture au quotidien demeure indispensable. Il faudra en tenir compte dans les schémas d'organisation qui se dégageront de l'élargissement de la Région avec l'adjonction de Poitou-Charente et du Limousin. Mais il ne fait pas de doute qu'il faudra **renforcer le pilotage global et la concertation régionale, à l'image du conseil national des collectivités pour la culture que la loi Notre devrait institutionnaliser.**

D. Opportunités / risques au regard du projet de fusion

La protection du patrimoine passe par la commission régionale du patrimoine et des sites, réunissant, services de l'État, élus et personnalités qualifiées. Son extension à trois régions va poser des problèmes de transport, de disponibilité des élus et de compétence scientifique sur un très vaste territoire.

La Commission Interrégionale de Recherche Archéologique n'a pas le même périmètre que la future région puisqu'elle comprend également Midi-Pyrénées. Qu'en sera-t-il demain ? Même question pour les comités d'experts musique et danse qui se tiennent à Toulouse. C'est là aussi qu'est basé le bureau régional de l'INA qui suit l'Aquitaine, mais c'est celui de Rennes qui est compétent pour Poitou-Charentes.

Lors de la revue des missions en décembre 2014, les acteurs de la culture ont fait part de leurs besoins d'une plus grande coordination de la politique culturelle, compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales. **Un schéma directeur des politiques culturelles serait indispensable.**

III Les ressources et moyens

4) Les ressources

A. enjeux RH : Etat des lieux des effectifs de la région au niveau régional et départemental

A.i. Le plafond d'emploi est atteint, pas de sur et ou de sous effectifs

Le plafond d'emploi de la DRAC est de 122 ETP.

Actuellement, dans l'attente de 3 agents dont l'arrivée est prévue en juillet (1 sortie concours conservateur du patrimoine, 1 sortie concours IRA et une mutation validée en CAP), le plafond d'emploi est 119,9 ETP pour 123 agents présents.

Les 123 agents se répartissent de la façon suivante :

- 89 à Bordeaux
- 10 au STAP de la Dordogne
- 6 au STAP des Landes
- 7 au STAP du Lot et Garonne
- 8 au STAP des Pyrénées-Atlantiques : 4 à Pau et 4 à Bayonne
- 3 à la Grotte de Lascaux

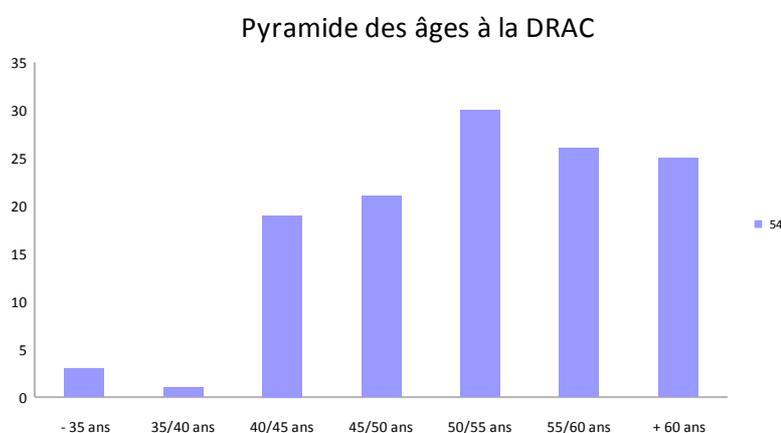
La baisse de 3,8 ETP le 1^{er} janvier 2014 a entraîné une saturation du plafond d'emploi. Les périodes -relativement courtes- de sous-effectif sont liées aux mouvements d'agents dans l'attente d'une validation en CAP ou aux dates de sortie concours.

A.i.i. Analyse GPEC :

L'absence de mobilité et la moyenne d'âge élevée est une caractéristique de cette Drac puisque 28 agents sur 120 atteindront 62 ans en 2017, soit 22,7 % des effectifs de la DRAC, répartis de la façon suivante :

- 16 agents de catégorie A
- 4 agents de catégorie B
- 8 agents de catégorie C

> Pyramide des âges



La moyenne d'âge des agents DRAC est 55,5 ans pour les hommes et 47 ans pour les femmes

A ce jour, 4 départs à la retraite sont actés d'ici janvier 2016 et 2 demandes de prolongation d'activité de droit ont été validées l'une jusqu'en novembre 2016 et la seconde jusqu'en juin 2017.

Le fonctionnement de la DRAC s'appuie sur un nombre important d'agent identifiés comme détenant des compétences rares : 57 agents sur 123 sont concernés, 37 de catégorie A et 20 de catégorie B. Il s'agit des corps suivants :

- Catégorie A : conservateurs, architecte et urbaniste de l'Etat, Ingénieurs des services culturels et du patrimoine, ingénieurs d'étude, ingénieurs de recherche, assistant ingénieurs, Inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle.

- Catégorie B : techniciens des services culturels et des bâtiments de France, techniciens de recherche,

La gestion des compétences rares relève du niveau national que ce soit au niveau de l'ouverture des postes concours ou de l'affectation des agents. Aujourd'hui la disponibilité de ces compétences est inférieure aux besoins. La DRAC Aquitaine attend ainsi depuis deux ans un conservateur du patrimoine au service régional de l'archéologie, faute de candidat.

B. Enjeux immobiliers au niveau régional : état des lieux, forces et faiblesses, projets en cours

A Bordeaux

La DRAC occupe l'ancien couvent des Annonciades, situé au 54, rue Magendie à Bordeaux.

Surface SUN : 1908 m²

Surface hors SUN : 1248,4 m²

Nombre de postes de travail : 110

Ratio SUN/nbre total de postes : 12,2m²

Loyer budgétaire : 531 567 € / an

La densification des espaces de la DRAC a été engagée dès 2010 avec l'accueil du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Gironde (15 postes de travail), service intégré à la DRAC dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

Conformément au schéma pluriannuel de stratégie immobilière, toujours dans le souci de rationaliser et de densifier l'occupation de l'immeuble laissé en outre vacant pour une partie par le départ du service de l'inventaire à la région, d'autres services de l'Etat ont été accueillis, en 2011.

Il s'agit de :

- l'Inspection de santé et de sécurité au travail du ministère de l'Intérieur,
 - la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (SGAR),
 - la plate-forme régionale d'appui à la gestion des ressources humaines (SGAR),
 - la section régionale interministérielle d'action sociale (SGAR),
 - la délégation régionale (ministérielle) à la formation de la préfecture de Gironde
- D'autres espaces, d'une surface de 210 m² libérés à la demande de France Domaine attendent depuis deux ans de nouveaux occupants. Cela représente 6 bureaux et une salle de réunion en accès partagé avec l'ensemble des services présents à la DRAC.

En Dordogne, à Périgueux :

Le service territorial de l'architecture et du patrimoine occupe une partie du bâtiment affecté à la DIRECCTE.

Loyer budgétaire : 64 770 €

Dans les Landes, à Mont-de-Marsan :

Le STAP occupe un bâtiment à vocation unique.

Loyer budgétaire : 111 396 €

Dans le Lot et Garonne, à Agen

Le STAP emménage le 15 avril 2015 dans des locaux de la préfecture.

Leur ancien loyer budgétaire était de 30 224 €. Le futur loyer n'est pas encore connu.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le STAP occupe une partie de la Maison Baylaucq (propriété du MCC et relevant du domaine national du château de Pau) et dispose d'une antenne à Bayonne logée dans les locaux de la sous préfecture.

L'ancien loyer budgétaire : 21 076 €. Calcul du loyer budgétaire 2015 en cours.

C. Enjeux liés aux systèmes d'information et aux NTIC (télétravail, espace collaboratif...)

SIG : le ministère de la Culture a commandé une étude afin de permettre aux agents situés dans des sites différents de travailler en réseau. A ce jour, impossibilité pour les agents de la DRAC de travailler en réseau avec les agents des STAP.

Intranet Culturel de l'Etat en Aquitaine (ICEA) : développé dans les années 2000, il est aujourd'hui en question avec l'élargissement à 3 régions. Le logiciel partagé PMB devrait prendre le relais. La Drac n'a pas de logiciel de traitement du courrier ni de GED.

D. Etat des lieux des mutualisations déjà réalisées

Marchés publics

Raccordement de la DRAC aux marchés nationaux dans les domaines suivants :

- Automobiles - Déplacements : Achats de véhicules / Entretien et gestion parc automobile / voyagistes
- Energie : Gaz / Electricité (prévu en 2016)
- Téléphonie : fixe (partiellement raccordé) / mobile / internet
- Maintenance : photocopieurs Ricoh / Matériel affranchissement (prévu en 2015)
- Informatique – photocopieurs : achat de matériel : unité centrale, écran pc portable / photocopieurs

Raccordement de la DRAC aux marchés interministériels régionaux dans les domaines suivants :

- Equipements - installation : Portes et portails (prévue en juillet 2015) / Ascenseurs / Vérification installations électriques (prévu en 2015).
- Entretien du bâtiment : Nettoyage des locaux / Entretien des espaces verts / Plomberie .
- Protection du bâtiment

Mutualisation des espaces communs de la DRAC.

La DRAC prête la totalité de ses salles de réunion, auprès des services de l'Etat et dans une moindre mesure à certains services de la ville de Bordeaux. Le taux de réservation de ces services est de l'ordre de 25 %. La Chapelle est également régulièrement réservée pour accueillir des événements ou manifestations conviviales organisés par d'autres services de l'Etat.

E. Etat des lieux budgétaires

cf. Tableau ci-joint